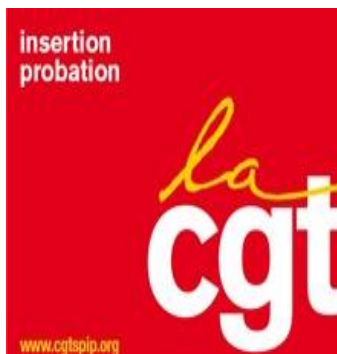




Un collègue humilié, des droits piétinés : la CGT EPI 59/62 exige des comptes !

Le jeudi 25 février à 12h30, la CGT EPI 59/62 a mené une action syndicale éclair devant les grilles de la Direction Interrégionale des Services Pénitentiaires de Lille **afin de dénoncer une situation d'une gravité exceptionnelle.**

En fin de semaine dernière, un incident sérieux s'est produit au sein de la Structure d'Accompagnement vers la Sortie du Centre Pénitentiaire d'Osny Pontoise. Un CPIP de la SAS aurait transmis à l'état civil une reconnaissance de paternité accompagnée d'un certificat de naissance qui s'est révélé falsifié.

À la suite de cet événement, **notre collègue a été convoqué au commissariat pour un motif présenté comme relevant de la sphère privée, sans qu'il soit fait mention du cadre professionnel de cette convocation. Il a ensuite été placé en garde à vue durant toute une journée et a subi une perquisition de son domicile.**

Nous dénonçons avec force la brutalité de ce traitement infligé à un professionnel dans l'exercice de ses missions. Cette situation illustre plus largement le manque de considération et de protection dont souffrent les services publics du champ social au sein de l'institution judiciaire et de la part du Gouvernement.

La CGT EPI 59/62 exige de l'administration pénitentiaire loyauté, soutien et protection envers l'ensemble de ses agentes et agents.